

*if*ce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



*if*ce

**Appel à concurrence
dans le cadre
d'une procédure adaptée**

N° 68

**Fourniture de pièces de rechange
et petits matériels pour chaîne
alimentation automatique**

Année 2015

SOMMAIRE

<u>1. L'objet de l'appel à concurrence</u>	3
<u>2. Le contexte</u>	4
<u>3. Les objectifs</u>	4
<u>4. Les attentes de l'appel à concurrence</u>	5
<u>5. Conditions particulières</u>	5
5.1 Identification de l'établissement passant commande	5
5.2 Délais et contacts	5
5.3 Modalités de paiement	5
5.4 Contenu et présentation de la proposition	6
5.5 Prix	6
5.6 Durée de validité des offres.....	6
5.7 Durée du marché.....	6
<u>6. Classement des offres</u>	6
<u>7. Attribution de compétences</u>	6
<u>8. Proposition de prix</u>	7
<u>9. Attestation sur l'honneur</u>	10

1. L'objet de l'appel à concurrence

Le présent appel à concurrence a pour objet la fourniture de pièces diverses pour chaîne d'alimentation automatique dans le cadre d'un marché à bons de commande sur prix unitaire soumis au code des marchés publics art. 28.

Le marché couvrira l'ensemble des besoins de l'établissement, il prendra effet au jour de sa notification et jusqu'au 31 janvier 2016.

L'IFCE se réserve le droit de recevoir les candidats pour étudier leur offre et, éventuellement, procéder à une négociation de leur proposition.

Il est composé de trois lots :

Lot 1 Pièces de rechange : fournitures désignées dans liste ci-dessous (liste non exhaustive mais composée des articles les plus commandés)

Lot 2 Petit matériel et fournitures diverses : fournitures désignées dans liste ci-dessous (liste non exhaustive mais composée des articles les plus commandés)

Lot 3 Horloge : fournitures désignées dans liste ci-dessous (liste non exhaustive mais composée des articles les plus commandés)

Livraison : INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION
Ecole Nationale d'Equitation
Avenue de l' Ecole Nationale d'Equitation
49400 SAINT HILAIRE SAINT FLORENT

Les tableaux ci –après recensent les besoins les plus courants pour une année. Cette liste n'est donnée qu'à titre indicatif et ne saurait en aucun cas être limitative ou constituer une obligation d'achat.

Lot 1

Pièces de rechange

Désignation	Marque	Code pièce	quantité
Chaîne T60	LOHMANN	101 102	200 mètres
Tuyau / longueur de 6 mètres	LOHMANN	101 100	120 mètres
Tuyau de raccordement	LOHMANN	101 113	20
Maillon	LOHMANN	101 406	40
Douille	LOHMANN	110 154	50
Ensemble de pièces (bague, axe, etc)	LOHMANN	106 903	10
Angle avec poulie type 60 N	LOHMANN	A préciser par le fournisseur	4
Etoile acier pour chaîne 60	LOHMANN	A préciser par le fournisseur	4

Lot 2**Petit matériel et fournitures diverses**

Désignation	Marque	Code pièce	quantité
Compresseur Mono 100 litres	Indifférente		2
Vanne M/F 1/4 à échappement	Indifférente	102 MFD-8	40
Distributeur	PNEUMAX	468/1.52.0.1M2	5
Micro-bobine (220 volts)	PNEUMAX		5
Vérin	PNEUMAX	1280.16.80 M	40
Vérin	PNEUMAX	1280.20.80 M	40
Tuyau (Polyuréthane)	PREVOST	4 x 6 Incolore	400 mètres
Tuyau (Polyuréthane)	PREVOST	4 x 6 Bleu	400 mètres
Tuyau (Polyuréthane)	PREVOST	6 x 8 Incolore	25 mètres
Tuyau (Polyuréthane)	PREVOST	6 x 8 Bleu	25 mètres
Jonction	PREVOST	RPVET 0606	20
Té égal	PREVOST	RPTET 06 06	20
Electrovanne 1/4 pouce F.F	ODE	A2KB 55	5
Micro-bobine	ODE	BDA 08 223 DS	5

Lot 3**Horloge**

Désignation	Marque	Code pièce	quantité
Horloge	HAGER	203 B	3
Horloge	HAGER	EG 071	5

Le contractant doit transmettre gratuitement son catalogue et tarif (avec remise accordée) à L'IFCE.

Les commandes sont passées au fur et à mesure des besoins jusqu'au dernier jour de validité du marché.

S'agissant d'un marché à bons de commande sur prix unitaire, les quantités indiquées dans la liste ci-dessus sont des quantités estimatives de produits qui seront commandés. La quantité livrée devra correspondre exactement à la quantité commandée. Le marché couvrira l'ensemble des besoins de l'établissement.

Il peut être répondu pour un, deux ou la totalité des lots.

2. Le contexte

L'établissement public national à caractère administratif Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), placé sous la tutelle des Ministères chargés de l'Agriculture et des Sports, l'IFCE est un opérateur public, prestataire de services destinés à l'ensemble des acteurs de la filière cheval, à la demande de l'Etat, des organisations socio-professionnelles et des collectivités locales.

3. Les objectifs

Il s'agit de la fourniture de pièces de rechange et petits matériels divers pour chaîne d'alimentation automatique.

4. Les attentes de l'appel à concurrence

Les attentes, concernant le fournisseur retenu, sont :

- Un fournisseur agréé et expérimenté dans ce domaine (références),
- Un fournisseur apte à livrer dans les délais demandés.
- Le titulaire a la charge de la fourniture proprement dite dans son emballage d'origine,
- Le titulaire a la charge la livraison franco magasin dans l'organisme bénéficiaire,

5. Conditions particulières

5.1 Identification de l'établissement passant commande

Institut Français du Cheval et de l'Équitation
BP 207
49411 SAUMUR cedex

5.2 Délais et contacts

Date limite de remise des réponses :
Vendredi 9 octobre 2015 à 17 heures

Les réponses doivent être transmises à l'adresse ci-dessous et en priorité **par voie électronique**:

IFCE
Département budgétaire et financier - Services achats
Route de Troche – B.P 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX
achats@ifce.fr

Personne à contacter pour toute demande de renseignements techniques :

<p>IFCE</p> <p>M. Laurent COIFFARD</p> <p>Services techniques</p> <p>Tél : 02.41.53.50.82 // 06 25 37 60 72</p> <p>laurent.coiffard@ifce.fr</p>	<p>OU</p>	<p>IFCE</p> <p>M. Joël COLLINET</p> <p>Services techniques</p> <p>Tél : 02 41 53 50 50 // 06 25 37 62 12</p> <p>joel.collinet@ifce.fr</p>
---	-----------	--

Personne à contacter pour toute demande de renseignements administratifs et/ou réglementaires :

IFCE
Services achats et frais généraux
Route de Troche – BP 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX
Tel : 05 55 73 83 23 – 05 55 97 10 45
achats@ifce.fr

5.3 Modalités de paiement

Le paiement est effectué dans le délai de 30 jours, sur présentation de la facture (précisant le numéro de marché), adressée à l'établissement passant commande référencé au paragraphe 5.1

Attention : tous les documents relatifs au marché, facture comprise, doivent comporter le numéro du marché.

5.4 Contenu et présentation de la proposition

Chaque réponse devra contenir :

1. La présentation de la société et ses références dans le domaine concerné
2. Le tarif applicable à la date de réponse ainsi que la remise qui sera appliquée sur les produits demandés issus du catalogue
3. Le catalogue général des articles proposés et, le cas échéant, les notices techniques
4. Un relevé d'identité bancaire,
5. Une attestation sur l'honneur en application des articles 43 – 44 et 46 du code des marchés publics (modèle joint en annexe).
6. Le bordereau de prix unitaire
7. L'acte d'engagement

Les contrats sont régis par les lois et règlements français exclusivement. Il est précisé que tout document ou correspondance relatif au marché devra être rédigé en langue française exclusivement.

5.5 Prix

Il s'agit d'un marché à bon de commandes sur prix unitaire.

Le prix des fournitures ou matériels, objet du présent marché, s'entendent franco de port et d'emballage, matériel livré, déchargé et mis en place sur le lieu d'utilisation.

Le prix du présent marché sont des prix nets, exprimé HT et TTC au taux de la TVA en vigueur à la date de signature du marché par la personne publique.

Les prix sont fermes pendant toute la durée du marché.

5.6 Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de 3 mois à compter de la date limite de remise des offres.

5.7 Durée du marché

Ce marché à bons de commande prend effet au jour de sa notification et jusqu'au 31 janvier 2016.

6. Classement des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- prix : 80 %
- Engagement sur les délais de livraison : 20 %

7. Attribution de compétences

En cas de litige qui n'aurait pu être réglé à l'amiable, il est fait attribution de juridiction au Tribunal Administratif de NANTES, situé :

6, allée de l'Île Gloriette – BP 24111 – 44041 NANTES Cedex
Tél. 02 40 99 46 00 – Fax 02 40 99 46 58
greffe-nantes@juradm.fr

8. Proposition de prix

➤ **Lot 1 : Fourniture de pièces de rechange – chaîne d'alimentation automatique**

Pièces de rechange

Articles	Prix unitaire HT	Rabais proposé
Chaîne T60		
Tuyau / longueur de 6 mètres		
Tuyau de raccordement		
Maillon		
Douille		
Ensemble de pièces (bague, axe, etc)		
Angle avec poulie type 60 N		
Etoile acier pour chaîne 60		

TVA applicable :

Délai de livraison :

A le

Désignation du candidat
(raison sociale, SIRET, NAF, adresse et téléphone)

Nom, prénom et qualité du signataire
(cachet et signature)

➤ **Lot 2 : Petit matériel et fournitures diverses**

Articles	Prix unitaire HT	Rabais proposé
Compresseur Mono 100 litres		
Vanne M/F ¼ à échappement		
Distributeur		
Micro-bobine (220 volts)		
Vérin		
Vérin		
Tuyau (Polyuréthane)		
Jonction		
Té égal		
Electrovanne ¼ pouce F.F		
Micro-bobine		

TVA applicable :

Délai de livraison :

A le

Désignation du candidat
(raison sociale, SIRET, NAF, adresse et téléphone)

Nom, prénom et qualité du signataire
(cachet et signature)

➤ **Lot 3 : Horloge**

Horloge

Articles	Prix unitaire HT	Rabais proposé
Horloge (code : 203B)		
Horloge (code: EG 071)		

TVA applicable :

Délai de livraison :

A le

Désignation du candidat
(raison sociale, SIRET, NAF, adresse et téléphone)

Nom, prénom et qualité du signataire
(cachet et signature)

9. Attestation sur l'honneur

Je soussigné

En qualité de

Agissant pour le compte de (société) :.....

..... (ou en mon nom propre)

Adresse :

.....

CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE :

- la société que je représente a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-3, L.8251-1, L.8231-1 et L.8241-1 du Code du travail.

Fait à le